



Annexe 1
Zone d'accélération
Energies Renouvelables



- Zone d'accélération photovoltaïque sur parking
- Aire d'autoroute
- Parking public > 500 m² sur MTPM (Observatoire du stationnement)
- Parking > 500 m² (Openstreetmap)
- Parcelle avec parking en surface > 500m² (Cerema)
- Zone d'activité économique (inventaire des ZAE)
- Zone à urbaniser hors ZAE (PLU)
- Autre zone d'accélération renseignée par la collectivité
- Zone d'accélération invalidée par la collectivité

